

## **Circulaire n°DGOS/R1/2018/245 du 31 octobre 2018 relative à la campagne tarifaire et budgétaire 2018 des établissements de santé**

31/10/2018

La circulaire du 31 octobre 2018 est relative « à la campagne tarifaire et budgétaire 2018 des établissements de santé ». Elle fixe les « ressources d'assurance maladie des établissements de santé ». Elle complète la circulaire du 4 mai 2018 qui portait sur la « campagne tarifaire et budgétaire 2018 des établissements de santé ». Elle vise par ailleurs à préciser les conditions d'allocation des ressources complémentaires versées aux établissements de santé des différentes régions.